



HAL
open science

Les principes fondamentaux d'une démarche de recherche-action en partenariat

Pierre Gasselin, Philippe Lavigne Delville

► To cite this version:

Pierre Gasselin, Philippe Lavigne Delville. Les principes fondamentaux d'une démarche de recherche-action en partenariat. Innover avec les acteurs du monde rural : La recherche-action en partenariat, Editions Quae, 224 p., 2010, Agricultures Tropicales en Poche, 978-2-75920-607-0. hal-02822075

HAL Id: hal-02822075

<https://hal.inrae.fr/hal-02822075>

Submitted on 10 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



3. Les principes fondamentaux d'une démarche de recherche-action en partenariat

P. Gasselín et P. Lavigne Delville

La recherche-action en partenariat (RAP) propose de construire un mode particulier d'articulation entre recherche et action, à travers la mobilisation d'un ensemble d'acteurs, chercheurs et autres acteurs. Ce mode d'articulation repose sur quatre critères (Liu, 1992) introduits dans le premier chapitre :

- une rencontre entre une intention de recherche (chercheurs) et une volonté de changement (non-chercheurs) ;
- un double objectif de résoudre le problème des usagers et de faire avancer les connaissances fondamentales ;
- un travail conjoint des chercheurs et des autres acteurs ;
- un cadre éthique négocié et accepté par tous.

Six grands principes en découlent qui caractérisent la démarche de RAP. Ils sont rapidement introduits dans ce chapitre avant d'être détaillés dans les chapitres suivants. Les principaux risques et dérives qui peuvent se produire lors d'une RAP sont présentés à la fin de ce chapitre.

Inscrire la recherche dans l'action

Comme cela a été évoqué dans le chapitre 1 « La recherche-action des origines à nos jours » (page 23), l'action sur la réalité facilite la découverte et la production de connaissances. La RAP s'engage dans l'action en visant un équilibre entre production de connaissances, résolution de problèmes et apprentissages. Cela structure l'ensemble du processus, de l'émergence d'un acteur collectif à l'évaluation et au suivi de la démarche en passant par la définition de la problématique et le pilotage.



Produire des connaissances contextualisées

La recherche vise à produire des connaissances rigoureuses qui ont un certain degré de généralité. D'une part elle se fonde sur un dialogue et des allers et retours entre un cadre théorique et des concepts, considérés comme pertinents dans l'état des connaissances, permettant de lire et de décrire des réalités complexes. D'autre part elle se fonde sur des analyses empiriques, à base d'observations, d'expérimentations ou d'enquêtes, qui mettent à l'épreuve ces théories et ces concepts, permettant d'en préciser la portée et les limites ou de les remettre en cause.

Pour agir, les non-chercheurs ont besoin de leur côté de cadres d'analyse, de références générales, mais aussi et surtout de connaissances précises sur leur environnement, sur les processus en cours dans l'espace qui est le leur.

Les connaissances produites conjuguent cette double exigence. Pour être appropriables par les acteurs et pour leur être utiles, elles doivent être locales, contextualisées, et porter une grande attention aux spécificités. Elles débordent fréquemment des frontières et des catégories des disciplines scientifiques pour rendre compte de processus complexes, aux dimensions multiples.

Cependant, elles doivent aussi permettre aux chercheurs d'enrichir la connaissance générale en s'extrayant du spécifique, du contextuel, et donc en dépassant le local et l'empirique pour gagner en généralité et proposer des analyses ayant une validité plus générale.

Construire ensemble

La RAP suppose une participation des parties prenantes (individus et organisations) à l'ensemble du processus (Darré, 1997) : définition de la problématique, formulation des objectifs et des questions de recherche, conduite de la recherche-action, analyses réflexives et évaluation des résultats. Elle se distingue des processus plus ponctuels de collaboration entre chercheurs et autres acteurs, qui se limitent à une ou plusieurs étapes de la recherche. La notion de partenariat trouve ici tout son sens.

Toutes les parties prenantes sont non seulement « acteurs » mais aussi « coauteurs » du processus, de ses résultats et de son évaluation (Albaladejo et Casabianca, 1997). Le chapitre 6 « L'enrôlement des acteurs et la place des chercheurs » (page 79) examine les conditions d'émergence de ce collectif.



Les différentes modalités de partenariat (voir chapitre 2 « Pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ? » page 31) renvoient à autant de formes de participation dans la conduite d'une RAP. Un partenariat véritable suppose que les différents acteurs partagent la prise de décision. De même, il suppose une répartition des risques, des responsabilités, des bénéfices et de l'accès aux ressources entre les partenaires.

Ceci étant, le degré d'implication aux diverses étapes est souvent fonction de l'intérêt spécifique des acteurs pour telle ou telle étape, des compétences qu'ils peuvent mobiliser et d'autres aspects.

Selon les acteurs, leur participation à une RAP comprend des modalités d'intensité croissante aussi diverses que :

- la consultation par le biais d'enquêtes ou de sondages ;
- l'échange de points de vue ;
- la construction d'une vision commune (ce qui implique de modifier son analyse initiale) ;
- la répartition des activités entre partenaires dans un projet ;
- le partage des responsabilités ;
- le partage des prises de décision tant sur les activités que sur leur financement ;
- la prise d'initiatives (qui traduit un réel souhait d'implication).

La RAP implique un dialogue qui se veut équitable entre toutes les parties prenantes. Mais tout participant n'assumera sa parole et sa responsabilité d'auteur que s'il y trouve un intérêt, dispose des ressources et des compétences nécessaires et a une confiance suffisante en soi et dans ses interlocuteurs.

Or les différents acteurs sont rarement sur un pied d'égalité au départ du processus. Leurs capacités d'appréhender l'environnement, de formuler une demande de façon autonome ou de participer à une négociation sont inégales (Albaladejo et Casabianca, 1995).

La RAP rassemble des catégories d'acteurs aux divers intérêts et positions sociales et institutionnelles. Elle s'opère dans un contexte social toujours complexe dans lequel s'exercent des rapports d'autorité, d'exclusion et de coopération ou dans lequel des conflits peuvent être observés (Chauveau et Lavigne Delville, 1998). Les asymétries entre les parties prenantes risquent d'empêcher un dialogue ouvert et de biaiser la coopération (voir chapitre 7 « Introduire la recherche-action en partenariat en cours de route : le projet Unai au Brésil » page 97). Ainsi en est-il, par exemple, de l'asymétrie dans les rapports entre techniciens et agriculteurs, liée à l'inégale maîtrise du discours.



Ces situations rendent nécessaires des procédures spécifiques (Barthélémy *et al.*, 2007), examinées plus en détail dans le chapitre 8 « Les dispositifs de gouvernance » page 107, pour construire un jeu où les pouvoirs sont à peu près équilibrés. Savoir gérer les inégalités et les conflits est donc une condition pour un réel partenariat. C'est probablement là que réside une des plus grandes difficultés du pilotage d'une RAP.

Reconnaître les savoirs des autres, développer un langage commun

Le dialogue entre les parties prenantes nécessite une reconnaissance de la validité et de la légitimité des différents types de savoirs, quelles que soient leur origine et la catégorisation retenue : savoirs profanes, techniques, scientifiques, institutionnels ou autres. *A priori*, il n'y a plus de rapport hiérarchique ou de dépendance entre eux. Les savoirs des acteurs ne sont plus seulement un objet d'analyse des chercheurs, mais alimentent le dialogue et participent à la controverse entre acteurs et avec les chercheurs. Les acteurs contribuent ainsi à la production de nouvelles connaissances, à la transformation de la réalité et au processus d'apprentissage. Là encore, des procédures spécifiques sont nécessaires pour favoriser ce « dialogue des savoirs » (voir le chapitre 9 « Les dispositifs opérationnels, les méthodes et les outils » page 121).

Pour autant, au départ, les langages des uns et des autres sont différents. Les façons de lire les réalités, de poser les enjeux, sont différentes (Castellanet et Jordan, 2002). Se doter d'un langage commun apparaît comme une condition indispensable pour permettre aux acteurs de réfléchir et d'agir ensemble. Cela suppose de construire une culture commune, une identité collective propre, de partager une certaine « compréhension du monde » et de rendre le discours des uns intelligible aux autres.

Les chercheurs et les techniciens sont particulièrement concernés par cette question. Ils doivent faire l'effort de rentrer dans les modes de pensée et les préoccupations de leurs interlocuteurs. Ils doivent aussi rendre leur parole et les concepts qu'ils utilisent accessibles aux autres parties prenantes en limitant les termes inutilement compliqués. Enfin, ils doivent élargir leur questionnement au-delà du champ de leur discipline. Construire ensemble une représentation commune de la situation complexe qui fait l'objet de la RAP est un bon moyen d'amorcer un langage commun. D'autres pratiques, présentées dans



le chapitre 6 « L'enrôlement des acteurs et la place des chercheurs » (page 79), facilitent le dialogue.

Se doter d'un cadre de valeurs partagées

Parce que la science et la société sont imbriquées, vouloir mettre en œuvre une RAP, c'est faire des choix, exprimer sans détour des valeurs, des principes éthiques, et assumer chacun sa part de responsabilité sociale. La construction d'un cadre de valeurs partagées résulte de la mise en commun des référentiels culturels, tels que ceux liés aux religions des uns et des autres, mobilisés par chacun des partenaires. Cela suppose la compréhension collective des représentations que les parties prenantes se font du monde.

Le cadre précisera par exemple :

- quels valeurs, attitudes et comportements sont admis ou refusés au sein du collectif de RAP ;
- quelle conception et quelles limites sont fixées aux mécanismes démocratiques du collectif ;
- quelle importance est donnée au renforcement des capacités individuelles et collectives des groupes marginalisés (*empowerment* ou *autonomisation*) ;
- quel est le modèle sociétal minimal auquel adhèrent et aspirent les parties prenantes (par exemple le développement d'une agriculture familiale autonome et contribuant à la sécurité et à la souveraineté alimentaire du pays).

Même lorsque le partenariat se fonde principalement sur une justification technique, la façon d'organiser la participation dans une RAP a une signification d'ordre politique. Seule la mise en débat de ce cadre de valeurs permet de trouver des réponses à des questions telles que : comment s'assurer de la pertinence du « choix » des groupes participants, tant au regard des objectifs de production de connaissances qu'au regard des objectifs de transformation de la société ? Comment déceler et analyser les rôles, les intérêts et les stratégies des différents acteurs lorsqu'on ne peut pas ou qu'on ne souhaite pas conduire de longues études sociologiques ? Le chercheur a-t-il un devoir de réserve et doit-il laisser s'opérer une reproduction des différenciations sociales ? Comment l'animateur peut-il mettre en sourdine ses propres positions idéologiques ? Peut-on, et dans ce cas comment, organiser une RAP avec des groupes en conflit ? Comment étendre les bénéfices d'une RAP à des groupes peu ou pas investis dans la démarche ?



Conduire un processus itératif, fondé sur une analyse réflexive

Une RAP ne se programme pas : les premières itérations amènent à remettre en question le cadre initial ou la façon de poser le problème (Lavigne Delville *et al.*, 2004). Elles soulèvent de nouvelles questions à traiter, qui nécessitent de nouvelles recherches ou de nouvelles expérimentations.

Il s'agit donc d'un processus itératif, où les différentes phases de recherche et d'action permettent de mettre à l'épreuve de façon systématique les hypothèses, les concepts, les méthodes et les interprétations développées dans les cycles antérieurs et de les affiner ou les redéfinir. Les résultats d'une étape permettent de redéfinir les questionnements et de préciser le contenu de la phase suivante, ses hypothèses et ses modalités d'action.

Pour cela, les différentes parties prenantes doivent conduire un travail régulier d'analyse du processus en cours. Cette analyse réflexive, conduite séparément et de façon partagée, est un élément constitutif de la démarche. Elle permet d'affiner, chemin faisant, la problématique et les hypothèses, de contribuer au changement (de postures, de relations sociales), de piloter le dispositif, puis d'évaluer le processus de RAP, les connaissances générées, les apprentissages et les transformations de la réalité. Les méthodes et les outils pour conduire cette analyse réflexive sont présentés dans la partie 4.

Les six principes se concrétisent dans une démarche exigeante qui tente de trouver un équilibre entre différentes tensions présentées dans l'encadré 1.

Encadré 1. Les tensions et les risques de dérive d'une recherche-action en partenariat

N.E. Sellamna

Les principales tensions et dérives possibles d'une recherche-action en partenariat (RAP) sont :

La tension entre deux formes d'instrumentalisation. Dans la première forme, somme toute légitime, une ou plusieurs parties prenantes utilisent le partenariat pour mobiliser des compétences et des ressources complémentaires pour étudier et résoudre un problème donné. La seconde, potentiellement destructrice, consiste à utiliser les partenaires comme un alibi pour vendre ses propres projets, accéder à des financements, poursuivre des objectifs politiques propres.



...
La tension entre des relations trop individuelles et des relations trop institutionnelles. Un accord entre des individus est aisé, mais limite fortement les possibilités d'impact de changement social ultérieur, car cela suppose de mobiliser des organisations et des institutions. Or un partenariat entre institutions a des implications « politiques » qui vont au-delà des individus impliqués. Cela pose la question de la cohabitation entre la nécessaire liberté des chercheurs et des individus engagés dans la RAP et les logiques institutionnelles propres des organisations impliquées.

La tension entre deux stratégies, l'une visant l'obtention de résultats de recherche et l'autre l'obtention de résultats pour le développement. Cette tension permanente et structurelle peut souvent être source de conflits entre les attentes et priorités contradictoires des partenaires, surtout s'ils ont des profils très différents (mandats, cultures, niveaux de ressources, pas de temps dans leur planification, etc.). Une stratégie risque de l'emporter sur l'autre.

La tension entre empirisme et conceptualisation (voir « Produire des connaissances contextualisées » page 42). Une recherche-action part d'abord des problèmes des acteurs, qui se soucient peu de théorie. Pourtant, une problématique partant du terrain doit être particulièrement soucieuse des concepts utilisés. Aucune recherche n'est possible sans concepts ; ils sont la clé de la compréhension des situations et un levier pour la réflexion. Mais les concepts définissent une grille de lecture de la réalité et aussi une relation de pouvoir entre les partenaires : ceux qui les maîtrisent le mieux maîtrisent aussi la recherche.

La tension entre engagement et distanciation, le risque des attitudes paternalistes et fusionnelles. Les deux attitudes existent souvent sous une forme plus ou moins larvée chez les chercheurs professionnels « engagés ». Le paternalisme est, au fond, l'expression d'une relation de pouvoir qui maintient, consciemment ou pas, les partenaires dans un rapport de dépendance sous l'apparence d'une relation compréhensive. Une attitude fusionnelle, d'un autre côté, prive la recherche-action de la distance requise pour la recherche et de la confrontation de regards qui fait la richesse du partenariat et sa source d'innovation.

La tension autour du rôle de sujets et d'objets des partenaires non chercheurs. Respecter l'identité de tous les partenaires ne va pas de soi. Les chercheurs professionnels, en particulier, ont souvent tendance à considérer les autres soit comme sujets, soit comme objets de recherche. Dans le premier cas, cela peut les conduire à avoir des attentes irréalistes vis-à-vis de leurs partenaires. Dans le second, ils traitent les partenaires comme un des aspects de leur recherche et, du même coup, perdent de vue leur contribution à la construction des solutions.



agricultures
tropicales en poche

Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat

G. Faure, P. Gasselin, B. Triomphe,
L. Temple et H. Hocdé
Éditeurs scientifiques



Quæ
Cta
Presses
agronomiques
de Gembloux

Collection Agricultures tropicales en poche
Directeur de la collection
Philippe Lhoste

Innover avec les acteurs du monde rural

La recherche-action en partenariat

G. Faure, P. Gasselin, B. Triomphe, L. Temple et H. Hocdé
éditeurs scientifiques

Éditions Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux

À propos du CTA

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les États membres de l'Union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE. Le CTA a pour mission de développer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural. Le CTA a également pour mission de renforcer les capacités de ces pays à acquérir, traiter, produire et diffuser l'information dans ce domaine.

Le CTA est financé par l'Union européenne.



partageons les connaissances au profit des communautés rurales

sharing knowledge, improving rural livelihoods

CTA, Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas

www.cta.int

Éditions Quæ, c/o Inra, RD 10, 78026 Versailles Cedex, France

www.quae.com

Presses agronomiques de Gembloux, 2, Passage des Déportés, 5030 Gembloux, Belgique

www.pressesagro.be

© Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux 2010

ISBN (Quæ) : 978-2-7592-0608-7

ISBN (CTA) : 978-92-9081-428-3

ISBN (PAG) : 978-2-87016-095-4

© Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation des éditeurs ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.



Sommaire

Avant-propos <i>Philippe Lhoste</i>	11
Préface <i>Ann Waters-Bayer et Niels Röling</i>	13
Introduction	17

Partie 1

Les fondements de la recherche-action en partenariat

1. La recherche-action des origines à nos jours	
<i>N.-E. Sellamna</i>	23
Les origines de la recherche-action.	24
Les critiques et les évolutions de la recherche-action.	24
La recherche-action dans le domaine du développement	25
La recherche-action dans l'agriculture	26
La recherche-action dans tous ses états	27
Notre définition de la recherche-action en partenariat	29
2. Pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ?	
<i>P. Gasselín et P. Lavigne Delville</i>	31
Les principales justifications	31
Une recherche en partenariat	37
En résumé	38
3. Les principes fondamentaux d'une démarche de recherche-action en partenariat	
<i>P. Gasselín et P. Lavigne Delville</i>	41
Inscrire la recherche dans l'action.	41
Produire des connaissances contextualisées.	42
Construire ensemble.	42
Reconnaître les savoirs des autres, développer un langage commun ..	44
Se doter d'un cadre de valeurs partagées.	45
Conduire un processus itératif, fondé sur une analyse réflexive	46
Encadré 1. Les tensions et les risques de dérive d'une recherche-action en partenariat – <i>N.E. Sellamna</i>	46



4. Les grands moments de la recherche-action en partenariat	
<i>G. Faure</i>	49
Les temporalités	49
Encadré 2. Différentes manières de concevoir les étapes d'une recherche-action en partenariat	50
La phase de démarrage	52
Encadré 3. Les outils du diagnostic	52
La phase de résolution	56
La phase de désengagement	60
Un cheminement imprévisible	61
Conclusion de la partie 1	65

Partie 2

Les premiers pas de la recherche-action en partenariat

5. L'émergence du collectif	
<i>P. Pédelahore et C. Castellanet</i>	69
Les contours du collectif initial	69
Raisonnement la composition du collectif	71
Les premiers pas du collectif	75
6. L'« enrôlement » des acteurs et la place des chercheurs	
<i>C. Castellanet et P. Pédelahore</i>	79
L'« enrôlement » et la construction de la confiance	79
Encadré 4. Les tables rondes paysans-chercheurs : simples échanges ou vrais débat ? – <i>B. Sogoba, M. Togo et H. Hocdé</i>	81
Encadré 5. Une construction de la confiance par la mise à l'épreuve – <i>H. Hocdé</i>	82
Encadré 6. Une université paysanne au Nordeste du Brésil pour coconstruire des connaissances – <i>J.-P. Tonneau et E. Coudel</i>	86
La gestion des tensions	87
La place des chercheurs	89
Encadré 7. Des paysans malgaches interpellent des chercheurs : qui êtes-vous ? – <i>H. Hocdé</i>	92
Encadré 8. La gestion des relations entre un chercheur de la recherche-action en partenariat et son institution – <i>B. Triomphe</i>	94
7. Introduire la recherche-action en partenariat en cours de route : le projet Unai au Brésil	
<i>É. Sabourin, B. Triomphe, H. Hocdé, J.H. Valadares Xavier et M. Nascimento de Oliveira</i>	97
Le contexte et la problématique	97



Les acteurs et l'origine de la démarche	98
Les réflexions autour de l'engagement	98
Les activités réalisées autour de la recherche-action en partenariat... ..	100
Quelques résultats obtenus	101
En résumé	102
Conclusion de la partie 2	104

Partie 3

Faire fonctionner la recherche-action en partenariat

8. Les dispositifs de gouvernance

<i>H. Hocdé et G. Faure</i>	107
De la coordination des acteurs à la gouvernance	107
La définition d'un cadre éthique.....	108
Encadré 9. Un exemple d'implications éthiques (extrait du document de projet) – <i>M. Dulcire</i>	109
Encadré 10. L'accord de transfert de matériel entre Sintraf et Embrapa – <i>A. Toledo Machado</i>	109
La construction des dispositifs décisionnels.....	110
La diversité des dispositifs de gouvernance	111
Les règles de fonctionnement	115
Encadré 11. Un exemple de charte de travail : le projet Innobap – <i>B. Lokossou, M. Lama, K. Tomekpe, C. Ngnigone, J. Lançon et H. Hocdé</i> ..	116
En résumé	119

9. Les dispositifs opérationnels, les méthodes et les outils

<i>G. Faure et H. Hocdé</i>	121
Pas de recettes, mais une démarche	121
Quelques précisions	122
Comprendre les outils, les méthodes et les dispositifs opérationnels dans leur contexte.....	123
Encadré 12. Le comité local d'agriculteurs-expérimentateurs « Superación » – <i>I. Cifuentes, D. Molineros et H. Hocdé</i>	124
Encadré 13. L'accompagnement des collectivités locales et le Plan d'occupation des sols au Sénégal – <i>P. d'Aquino</i>	126
Encadré 14. Le jeu de rôle pour la gestion de l'espace villageois	128
Les leçons sur les outils utilisés.....	128
Choisir, utiliser et adapter des outils	131



10. L'animation de collectifs

<i>H. Hocdé et G. Faure</i>	133
La gestion de la communication	133
Encadré 15. La surprise de la communication ! – <i>M. Vaksman</i>	134
Les fonctions d'animation et de médiation	135
Encadré 16. L'organisation d'une restitution de résultats	137
Encadré 17. La préparation d'une rencontre d'échanges entre paysans – <i>B. Miranda Abaunza et H. Hocdé</i>	139
Suivre et comprendre la recherche-action en partenariat en train de se faire	140
En résumé	141

11. La contractualisation des relations dans le projet Teria au Burkina Faso

<i>É. Vall et I. Bayala</i>	143
Le contexte et la problématique	143
La conduite de l'expérimentation et les rôles des instances de gouvernance	145
Les effets de l'implication paysanne dans la prise de décision	149
En résumé	150
Conclusion de la partie 3	152

Partie 4

Les résultats et le suivi-évaluation

12. La caractérisation des résultats de la recherche-action en partenariat

<i>L. Temple, F. Casabianca et M. Kwa</i>	157
Les hypothèses qui structurent les résultats	157
La production de connaissances nouvelles	159
Encadré 18. L'établissement d'un cahier des charges pour la commercialisation des porcs au Nord-Vietnam – <i>T.B. Vu</i>	159
Le renouvellement des questions de recherche	163
Encadré 19. La construction d'un programme de recherche fondé sur les résultats d'une recherche-action en partenariat – <i>C. de Sainte Marie et F. Casabianca</i>	164
Les réponses aux questions des acteurs	165
Encadré 20. Des innovations techniques pour les producteurs de banane plantain au Centre-Cameroun – <i>L. Temple et M. Kwa</i>	166
Encadré 21. L'innovation institutionnelle – <i>L. Temple et M. Kwa</i>	167
Le renforcement des capacités des individus et des collectifs	167



13. Le suivi-évaluation

<i>L. Temple, F. Casabianca et M. Kwa</i>	169
Peut-on mesurer les résultats de la recherche-action en partenariat ?	169
Encadré 22. La caractérisation d'une variété hybride	170
Les mécanismes de suivi-évaluation des résultats	172
Les outils du suivi-évaluation	174
Encadré 23. Le dispositif d'enquête pour un suivi-évaluation participatif au Centre-Cameroun	175
En résumé	176
Conclusion de la partie 4	177

Partie 5

Les considérations opérationnelles

14. Former en recherche-action en partenariat : stratégie, contenu et modalités

<i>B. Triomphe et H. Hocdé</i>	181
La stratégie générale de formation	181
Les modalités pédagogiques	185
Encadré 24. La diversité des profils des personnes concernées par la formation en recherche-action en partenariat	187
Encadré 25. Le rôle des participants dans un diagnostic au sein du projet Unai au Brésil	188
Structurer la formation initiale	189
Encadré 26. Deux exemples de formation initiale en recherche-action en partenariat	191
Structurer la formation continue	192
Encadré 27. Les principes et les attitudes clés pour la mise en œuvre de la réflexivité	195

15. Financer une recherche-action en partenariat : stratégies et pratiques

<i>B. Triomphe et H. Hocdé</i>	197
Les coûts spécifiques à prendre en compte	197
Encadré 28. Le casse-tête des indemnités et autres compensations	198
Construire une stratégie de financement avec des sources multiples ..	199
Conclusion de la partie 5	203



Conclusion générale	205
Les principaux enseignements	205
Les questions en suspens et les perspectives	209
Glossaire	211
Bibliographie	215
Liste des auteurs et des contributeurs	219
Index	221

La recherche-action en partenariat combine production de connaissances, transformation des réalités sociales et renforcement des compétences individuelles et collectives. L'ouvrage donne les fondements de la recherche-action en partenariat en agriculture et des éléments pour la mettre en pratique. Il souligne non seulement les questions théoriques mais aussi les questions pratiques que soulève ce triple objectif. Les moments clés de la démarche sont présentés et discutés. L'étape initiale – définir le problème et structurer le collectif qui associe l'ensemble des acteurs concernés – est déterminante pour la bonne suite des activités. Les mécanismes qui permettent à l'ensemble des acteurs d'être associés au processus de conception, de programmation, de suivi et d'évaluation des résultats sont décrits. Il en est de même des procédures nécessaires pour juger de la pertinence des résultats en termes de connaissances produites, de renforcement des capacités des acteurs ou de résolution de problèmes.

L'ouvrage s'appuie sur un large éventail d'expériences dans l'agriculture des pays du Sud, qui illustrent comment des praticiens ont répondu aux défis d'une démarche toujours à réinventer selon les contextes.

Il est destiné aux chercheurs, aux techniciens du développement rural et aux représentants d'organisations du monde rural confrontés aux problèmes complexes que pose le développement rural dans les agricultures du Sud.

Guy Faure, économiste au Cirad, mène des recherches sur l'accompagnement des producteurs et de leurs organisations dans le cadre de partenariats en Afrique et en Amérique latine.

Pierre Gasselin, agronome et géographe à l'Inra, conduit ses recherches en Amérique latine et en France dans des situations de pluriactivité et de crises sectorielles ou territoriales.

Bernard Triomphe, agronome au Cirad, travaille sur les interfaces entre systèmes techniques et processus d'innovation, notamment la conception d'innovations de la recherche-action en partenariat en Amérique latine et en Afrique.

Ludovic Temple, économiste au Cirad, focalise ses recherches sur les déterminants institutionnels et organisationnels des changements technologiques dans les filières alimentaires, notamment en Afrique subsaharienne et en Amérique latine.

Henri Hocdé, agronome-système au Cirad, engagé pendant plusieurs années en Amérique latine dans des actions de renforcement des capacités d'innovation des agriculteurs, se consacre actuellement aux dispositifs de recherche en partenariat.



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods



éditions
Quæ

Éditions Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra
www.quæ.com

25 €

ISBN : 978-2-7592-0607-0



ISSN : 1777-6568
Réf. : 02169